

L'OPPBTP publie une nouvelle Fiche Conseils « Aide au choix et à l'utilisation de séparations physiques (ou barrières physiques) »

La prise de repas sur les chantiers sont des moments délicats à gérer en cette période de crise sanitaire. Le maintien d'une distance de sécurité y demeure essentiel, or, compte tenu de la configuration spécifique des lieux ou de la difficulté à réaliser des tours de passage, il est parfois impossible de rester à deux mètres des autres sans masque. Afin de remédier à cette situation, l'utilisation de séparations physiques (ou barrières physiques) est fortement recommandée. L'OPPBTP publie une nouvelle Fiche Conseils pour l'aide au choix et à l'utilisation de ces séparations physiques. Elle complète la [boîte à outils Covid-19](#) déjà à disposition des entreprises sur le site internet preventionbtp.fr.

Largement recommandées par l'INRS, le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), le ministère du Travail, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et bien d'autres organismes, les séparations physiques ont pour fonction d'intercepter les gouttelettes respiratoires et les particules projetées d'un côté à l'autre, de renforcer les mesures d'éloignement physique et de permettre une meilleure communication afin de garder le lien entre les personnes.

L'OPPBTP rappelle les points de vigilance à observer dans la mise en place de ces séparations :

- S'assurer que les dimensions des séparations physiques garantissent une protection en face, à droite et à gauche de l'utilisateur. Une hauteur minimale de 80 cm est recommandée et les séparations latérales doivent déborder de 10 cm minimum en profondeur des extrémités de la table.
- Éviter les séparations avec ouvertures, entre la table et les séparations ou entre les différentes parties de la séparation.
- Privilégier les séparations équipées de moyens de fixation sur les surfaces, autoportantes sur le sol ou sur la table.
- Veiller à installer solidement les barrières en respectant les consignes de sécurité ;
- En plus de l'aération et la ventilation, assurer un nettoyage, entre chaque tour de repas, dont les fours micro-ondes, les réfrigérateurs et les dispositifs de séparation. Privilégier, le cas échéant, la pratique de la gamelle et du thermos individuel apportés par chaque compagnon en rappelant les consignes de lavage des mains avec eau et savon avant les repas.
- Dans l'espace de restauration, porter le masque pendant tout le temps de circulation, d'installation et de nettoyage, et le retirer uniquement pour le temps de prise du repas.
- Ne retirer le masque qu'en position assise.

La fiche conseils est disponible sur le site internet de preventionbtp.fr.

A propos de l'OPPBTB

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr